



HAL
open science

L'habitat entre ville et nature, de l'ère industrielle à nos jours

Anthony Tchékémian

► **To cite this version:**

Anthony Tchékémian. L'habitat entre ville et nature, de l'ère industrielle à nos jours. Urbanissimo, 2007, 98, pp.16-26. halshs-00178060

HAL Id: halshs-00178060

<https://shs.hal.science/halshs-00178060>

Submitted on 10 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'habitat entre ville et nature de l'ère industrielle à nos jours

Anthony TCHEKEMIAN

Doctorant Laboratoire Territoires - CERMOSEM - UMR CNRS PACTE 5194

Institut de Géographie Alpine

14 bis avenue Marie Reynoard

38 100 GRENOBLE

Tel : 04 76 82 20 16 / 06 67 77 66 16

Fax : 04 76 82 20 21

Page personnelle : <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/membres/doctorants/Tchekemian.htm>

Introduction

Depuis le XIX^{ème} siècle, avec l'industrialisation, de nombreux flux de marchandises, de personnes, d'information circulent en ville. La ville ne cesse d'évoluer, de muer. Le périurbain, par l'étalement de la ville est un des symptômes de mutation de l'habitat humain. La migration des citadins vers la périphérie entraîne une extension des limites de la ville.

L'extension de la ville n'est pas un phénomène nouveau, bien au contraire. Toutes les villes ont débordé de leurs fortifications. Ces extensions ont depuis le temps été constatées, nommées faubourg, banlieue, agglomération, périphérie, etc. Le désir de nature du citadin s'affirme au XIX^{ème} siècle. Ce phénomène s'illustre par l'engouement des citadins pour vivre à la campagne. Mais toute expansion urbaine se fait au détriment du milieu rural.

Un bilan historique des liens entre ville et nature depuis l'ère industrielle jusqu'au XX^{ème} siècle permet de mettre en parallèle différentes époques et concepts témoignant du désir de nature du citadin. Avant tout, il semble intéressant de définir succinctement les termes employés dans cet article.

1. Quelques définitions

1.1. La ville

Tel que le définissent les dictionnaires usuels, la ville est un milieu géographique et social formé par la réunion de constructions et de personnes. Les habitants, appelés citadins¹, exercent en majorité des activités professionnelles dans le secteur tertiaire (commerce,

¹ Le terme « citadin » vient de l'italien médiéval *cittadino*, de *città* qui signifie la cité. En quelques mots, le citadin est l'habitant qui a les mœurs, les habitudes et les activités de la ville.

industries, administration). Toutefois, notons que ce terme vient du latin *villa* qui signifie « maison de campagne ».

La taille des villes s'est fortement accrue au cours des années. Selon les données RG de 1999 de l'INSEE, au début du XX^{ème} siècle, on dénombre seulement 2 agglomérations d'environ 5 000 000 d'habitants, il s'agit de Paris et Londres. A la fin du XX^{ème} siècle, on compte 80 agglomérations et le nombre de villes de plus de 1 000 000 d'habitants est passé de 16 à plus de 300. Quant aux villes de plus de 100 000 hab., elles ont accrues (de 285 à environ 3 000).

L'expansion urbaine obéit depuis l'antiquité à deux types de forces : les mouvements spontanés, expression des choix et des intérêts individuels et les opérations planifiées résultant de la volonté des pouvoirs publics, expression d'une conception et d'une volonté urbanistique. La ville, autrefois symbole de concentration et de densité, bien délimitée par ses remparts, s'étale aujourd'hui. Avec l'évolution des fonctions et des techniques interviennent des types d'occupation du sol. On voit d'interminables banlieues denses et souvent discontinues, où domine l'habitat individuel. Elle s'entoure de villes nouvelles. Les citadins s'installent aussi dans des villages périphériques. C'est là qu'on assiste ainsi à des cas d'exurbanisation ou dit autrement de rurbanisation. Les phénomènes de périphéricité contrecarrent ceux de la centralité et des centres secondaires se constituent. En même temps, dans les centres poussent les tours et se multiplient les niveaux en sous-sol. Jamais, dans l'espace urbain, les contrastes de densité n'ont été aussi marqués. Les formes urbaines dépendent à la fois du site et du contexte historique, politique, culturel et architectural dans lequel la ville est créée et s'agrandit.

1.2. Le périurbain

Depuis une vingtaine d'années des termes tentent de définir le phénomène de la croissance urbaine. C'est le cas de « banlieue nouvelle », « rurbanisation », « périurbanisation » et autre. La multiplicité des expressions souligne la complexité des processus de croissance périphérique des agglomérations. Cette difficulté pour les chercheurs aboutit à une qualification de ce phénomène.

En France, dans les années 70, le terme « rurbanisation » est introduit par BAUER et ROUX (1976)². Ce mot ne provient pas d'une étymologie, il est construit sur un assemblage

² BAUER G., ROUX J-M. (1976) *La rurbanisation ou la Ville éparpillée*. Paris, Ed. Le Seuil, 192 p.

d'assonances. Pour ces auteurs, la rurbanisation « *résulte du déploiement et de la dissémination des villes dans l'espace* ». Définition jugée partielle par BERGER (1977)³ qui élargit la définition en tenant compte de « *l'ensemble des processus qui se vérifient dans l'espace rural périurbain et qui indiquent le déploiement des fonctions urbaines* ».

Le concept de « périurbanisation » est employé pour la première fois en 1967 par RACINE (1993)⁴. A partir des années 80, il est remplacé par celui de « rurbanisation ». BEAUJEU-GARNIER (1983)⁵ explique la nécessité de définir un nouveau terme plutôt que de conserver le terme consacré de banlieue.

Le périurbain est donc le pourtour de la ville, comprenant l'espace d'urbanisation nouvelle avec les lotissements et les constructions individuelles.

1.3. La campagne

En latin *campania*, vient de *campus* qui signifie « champ ». En ancien français on désigne par *champaigne* une vaste étendue de pays plat. Il s'agit donc d'une étendue découverte, par opposition aux bois, forêts, etc. Les habitants, appelés ruraux, exercent en majorité des activités professionnelles agricoles. La campagne est l'espace rural qui est façonné par les agriculteurs. Souvent le terme de « campagne » est employé pour désigner l'ensemble des zones rurales, des champs. Il oppose le paysage, le mode de vie, l'activité économique à ceux de la ville.

1.4. Les néoruraux

Il s'agit des nouveaux habitants des campagnes. Ce terme désigne les citadins qui quittent la ville centre pour habiter en campagne.

³ BERGER M., FRUIT J-P., PLET M-C., ROBIC M-C. (1977) *A propos d'un type d'espace : l'espace rurban, réflexion critiques sur l'ouvrage de G. Bauer et J.-M. Roux*. Communication aux journées rurales, Université d'Amiens, p. 9.

⁴ RACINE J-B. (1993) « Exurbanisation et métamorphisme péri-urbain : introduction a l'étude de la croissance du grand Montréal ». *Revue de géographie de Montréal*, n°22, pp. 313-341.

⁵ L'auteur écrit : « *On doit envisager plutôt ce qui est autour de l'agglomération (villes et banlieues) ; ce serait les franges, les marges de l'agglomération, mais sans être encore englobées dans l'urbain. C'est l'espace soumis à l'avancé du front urbain (...) Le terme périurbain se révèle ainsi très utile, afin de saisir une nouvelle réalité (...) un lieu de contacts où s'interpénètrent et s'affrontent deux mondes : le rural et l'urbain* », dans BEAUJEU-GARNIER J. (1983) « Les espaces péri-urbains ». *Cahiers du CREPIF*, n°3, pp. 7-8.

1.5. Le rurbain

Ce récent vocable est d'origine américaine. Il qualifie les citadins qui vivent à la campagne mais à proximité de la ville.

1.6. La nature

Le mot « nature » est hérité de la philosophie grecque. D'une part, la nature préside à l'organisation du cosmos, selon Aristote, ou à celle d'un être particulier, selon Spinoza. La nature nie le hasard et engendre le déterminisme. D'autre part, de la Genèse à Rousseau et de Descartes à Marx, la nature apparaît comme une donnée brute livrée à l'activité humaine. Elle s'oppose ainsi à la culture. L'homme transforme le monde, lui donne un sens et par-là même modifie sa propre nature.

De nos jours, la nature est devenue un terme générique désignant l'ensemble des écosystèmes, altérés ou pas, par l'homme. A partir de cette définition, deux formes de nature sont différenciées, la nature sauvage et la domestiquée :

- la « **nature sauvage** » renvoie à un milieu constitué d'éléments naturels, non modifiés par l'homme. Le terme « sauvage » signifie que cette nature ne provient pas d'une intervention humaine. Cette nature est constituée de l'ensemble des espèces animales et végétales non domestiquées. Elle comporte également les formations géologiques, les fonds marins, etc. La nature sauvage fait souvent l'objet d'une protection légale qui marque son importance aux yeux de la collectivité (comme par exemples les parcs naturels, les réserves naturelles, les espèces protégées). Cependant la nature sauvage est susceptible d'être valorisée afin de générer des ressources. Elle peut faire l'objet de l'exploitation directe des ressources renouvelables, tel que la biomasse (les champignons, le bois). Il peut s'agir également d'une exploitation indirecte, le site étant utilisé pour ses services récréatifs, éducatifs, esthétiques et autre.

- la « **nature domestiquée** », en opposition à la nature sauvage, comprend l'ensemble des éléments de nature sur lesquels l'homme est intervenu. La nature domestiquée est intentionnelle et humanisée. Elle est présente partout où l'homme vit, comme les terres cultivées, les jardins publics, les animaux domestiques, etc.

2. Bilan historique des liens entre ville et nature à l'ère industrielle

L'entrée de la nature en ville est fortement liée avec celle de l'industrie. Au XIX^{ème} siècle, la machine apparaît dans la vie quotidienne. Elle est ressentie comme une rupture car elle transforme la vision de la nature. Imaginons ces personnes qui voient les premières cheminées d'usines se hausser dans le paysage, les voies de chemin de fer parcourir les plaines et percer les montagnes. Ces mêmes êtres commencent à travailler la nuit, à la lumière du gaz. Ils voient le changement s'opérer et se doutent que leur vie va en être bouleversée. Nous retrouvons donc au XIX^{ème} siècle les formes colossales de la fin du XVIII^{ème} siècle, mais elles sont désormais présentes dans les métropoles « où les rues encaissées entre les murs des fabriques et la fumée des usines dressent le décor fantomatique de la ville »⁶.

Depuis la Révolution, la politique est accessible au domaine public et la presse, la littérature et les arts expriment des préoccupations envers la société. L'Europe est secouée par des crises économiques qui déstabilisent les institutions et poussent la population à l'émeute. Selon BARIDON (1998) c'est dans ce climat que réapparaît le rapport de l'homme à la nature, dans un monde dominé et divisé par la machine. « *Jamais la nature n'est parue si belle que lorsque la machine a fait son intrusion dans le paysage* »⁷.

Les néoruraux, vivant cette mutation, adoptent des attitudes différentes. Ils idéalisent d'autant plus ces visions de campagne qu'ils se savent vouer à un mode de vie qui ne peut plus changer. D'après BARIDON (1998) « *les déracinés venus à l'usine gardent en mémoire le champ qu'ils ont quitté. Les mieux nantis s'isolent dans le silence de leurs parcs. Tous ont rompu avec le monde de la terre. Ils sont dans les villes ou proches d'elles et connaissent leurs charmes et leurs dangers. Ils savent aussi qu'ils ont besoin de quitter l'horizon de la rue ou de la fabrique pour celui des champs, des rivières, des bois ou des guinguettes* ».

Ainsi, rien de surprenant à ce que les politiques et les grands patrons cherchent à rétablir le contact entre l'homme et la nature. Les jardins publics semblent répondre à cette attente. Ces espaces de nature domestiquée s'ouvrent aux citoyens afin de leur offrir de l'air de l'eau et du soleil. De plus, ils constituent un élément du statut social et l'assurance de jouir d'une certaine qualité de vie. Puis, ils apparaissent comme une façon de rester fidèle à la nature en dépit de l'usine, du canal ou de la voie de chemin de fer qui finalement sont acceptés. Cette pensée

⁶ Descriptions faites dans BURKE E. (1989) *Réflexions sur la Révolution en France* (1790). Paris, Hachette-Pluriel, 536 p.

⁷ BARIDON M. (1998) *Les jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*. Paris, Ed. Robert Laffont, pp. 939-1187.

traverse le XIX^{ème} siècle et fait son apparition sous le premier Empire. Elle anime tous les débats sur l'urbanisme en un temps où on en découvre l'importance. Certains thèmes de cette pensée sont encore perceptibles dans le discours contemporain sur le paysage.

2.1. Les jardins et parcs publics de l'ère industrielle

La révolution industrielle ne commence pas avec le XIX^{ème} siècle. Selon BARIDON (1998) en Angleterre, pays pilote dans ce domaine, elle frappe les imaginations dès les années 1770. Mais les créations de pointe sont une chose et les mouvements d'opinion en sont une autre. Il faut attendre les guerres napoléoniennes pour que l'évolution politico-économique connaisse une accélération. Dans les dix dernières années du XVIII^{ème} siècle, l'Angleterre s'assure une position dominante dans un monde encore faiblement industrialisé. Elle endosse le rôle de nation leader en Europe.

Pourtant, si la France a suivi l'Angleterre en matière d'évolution démographique, elle l'a précède dans les grands projets d'urbanisme. Ceci en raison des ambitions de Napoléon I^{er} qui veut faire de Paris l'exemple européen, et il faut attendre le second Empire pour que l'exemple des parcs de Londres soit imité.

Napoléon III est déterminé à reprendre la politique de son oncle en matière d'urbanisme. Avec l'aide de Haussmann, il charge une équipe dirigée par Adolphe Alphand de l'aménagement des parcs urbains. Il s'agit d'appliquer les conquêtes de la science et de l'art à la viabilité et à la salubrité de la grande cité. Le bois de Boulogne et de Vincennes, le parc Monceau, le parc Montsouris, les jardins du Champ-de-Mars, les Buttes-Chaumont, les grands cimetières de la proche banlieue voient successivement le jour sur des espaces laissés libres. Les dépenses sont considérables, mais le résultat est à la hauteur des investissements. Les grands parcs du second Empire passent l'épreuve du temps et Paris perdrait son visage s'ils venaient à disparaître.

Mais les Grands Boulevards et les réussites de l'urbanisme haussmannien ne font pas toute l'histoire des jardins de l'époque. Alors que l'argent afflue dans les beaux quartiers de la capitale, la majeure partie de la population connaît une reconversion difficile. Cette population, paysanne de cœur, a comme refuge ultime les jardins. Cet enclos, si exigü et si anonyme qu'il soit, est une partie de leur monde ancien, celui de leur enfance.

2.2. Les jardins ouvriers et familiaux

Les jardins ouvriers apparaissent dans tous les sites industriels et miniers d'Europe. ESCARD (1978) compare les jardins alignés à « *des marchandises dans les entrepôts* »⁸. Au cours des guerres napoléoniennes, on parle de la création de terrains alloués aux ouvriers. Partisans et détracteurs s'accordent sur le rôle stabilisateur des jardins. Les employeurs voient très vite les avantages qu'ils peuvent tirer des jardins ouvriers. Selon CABEDOCE et PIERSON (1996) « *Ces jardins sont destinés à attacher l'ouvrier à l'usine tout en le maintenant dans sa famille* »⁹. D'après WAHMANN (1991) les jardins ouvriers gagnent du terrain car ils « *correspondent à une aspiration profonde* »¹⁰. L'auteur relate l'exemple de l'Allemagne, où dès le milieu du XIX^{ème} siècle, le Docteur Schreber fonde l'association des Jardins familiaux et ouvriers, dont le but est d'éduquer la population et d'améliorer la santé publique.

En France, à la fin du siècle, une évolution semblable voit le jour. Elle correspond à l'humanisation des conditions de travail et à l'arrivée du suffrage universel permettant aux ouvriers d'entrer dans la vie politique. Parallèlement à l'action syndicale, BARIDON (1998) voit un retour à la terre de type associatif avec la Ligue française du coin de terre et du foyer¹¹. L'objectif est d'éradiquer l'alcoolisme et que le jardin rapporte à l'ouvrier l'équivalent de son loyer.

2.3. La cité-jardin

Les jardins ouvriers installent la maison dans la nature. A leur grande différence, les cités-jardins créent de grands espoirs et de puissants mouvements d'opinion au XIX^{ème} siècle. L'initiative en revient à l'anglais Ebenezer Howard, issu d'un milieu modeste non-conformistes¹².

⁸ ESCARD P. (1978) « Les jardins ouvriers de l'Oise ». Cité par PORTET, F. *L'ouvrier, la terre, la petite propriété. Jardin ouvrier et logement social 1850-1945*. Le Creusot, CRACAP Écomusée de la communauté, p. 16.

⁹ CABEDOCE B., PIERSON P. (1996) *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996, la ligue française du coin de terre et du foyer*. Grane, Ed. Créaphis, p. 26.

¹⁰ WAHMANN B. (1991) « Les Kleingärten, jardins familiaux et ouvriers en Allemagne ». Cité par MOSSER M., TEYSSOT G. *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*. Paris, Ed. Flammarion, pp. 447-449.

¹¹ « *La Ligue française du coin de terre et du foyer est un mouvement lié à la démocratie chrétienne. Son président fondateur est l'abbé Lemire. En 1896, les statuts adoptés lors du congrès démocrate chrétien de Lyon donnent pour mission aux jardins ouvriers d'établir la famille sur la possession de la terre et du foyer* », dans BARIDON M. (1998) *Les jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*. Paris, Ed. Robert Laffont, pp. 939-1187.

¹² Ce fait est à souligner parce que les non-conformistes sont ceux dont la religion ne se conforme pas au modèle anglican. Ils se comportent souvent en réformateurs sociaux.

Howard désire offrir aux foules urbaines un cadre de vie agréable et proche de leur lieu de travail. Il se présente comme un réaliste conscient des incidences financières de son projet. Il accumule un capital lui permettant d'acheter des terrains et désire. Son souhait est de lotir afin que des familles puissent s'installer et devenir plus tard propriétaire de leur habitation.

La grande idée de Howard est de ne pas couper le citadin de la campagne et d'aménager au centre de la ville des jardins. Pour ce faire, il dresse un plan ou plutôt un archétype de plan. La ville prend une forme circulaire et elle est parcourue par cinq avenues concentriques. A l'intérieur de la couronne se trouve un parc, où sont regroupés l'hôpital, le musée, le théâtre, l'école et l'Hôtel de ville. A la périphérie, desservies par un chemin de fer circulaire, les usines et les entreprises sont disposées entre ville et campagne. Ainsi, les nouvelles cités, filles du monde industriel, ont pour horizon les champs et pour centre un jardin. Howard va encore plus loin. Comme tout prêt à penser que la population urbaine accroît, il implante des cités satellites autour de la ville mère. Il imagine ces cités assez proches pour que des liaisons soient possibles par le rail ou la route. Néanmoins, elles restent éloignées afin que la campagne ne soit pas étouffée par le paysage urbain.

2.4. La nature de banlieue

Si l'évolution des sociétés industrielles ouvre l'ère des grands parcs urbains, elle voit aussi se développer les jardins de banlieue à la périphérie des villes. Les parcs publics se voient confier un rôle social d'éducation et d'hygiène de vie. Quant aux jardins individuels, ils connaissent des vocations diverses allant de la simple détente à l'expression d'idées morales, métaphysiques ou esthétiques. Faute de place ou de moyens, ces vocations demeurent souvent à l'état d'aspiration. Mais dans toute création intellectuelle, les aspirations comptent autant que les possibilités matérielles, et c'est par elles que naissent des projets qui peuvent demeurer longtemps à l'état de formes virtuelles avant que le hasard ou l'évolution des mentalités leur permette de prendre forme. Il faut donc voir ce qu'il advint des jardins de banlieue, jardins plus exigus que les parcs urbains, mais plus portés aux embellissements flatteurs que les jardins ouvriers.

D'après BARIDON (1998) « à Londres, ville-pilote souvent décrite et étudiée sur le continent, les mouvements de population se croisent sans arrêt. La main-d'œuvre bon marché vient vers la ville pour chercher du travail et s'entasse dans les slums. Pendant ce temps, la petite bourgeoisie profite des voies de chemin de fer nouvellement construites pour partir en

banlieue. La croissance de Londres à l'époque victorienne provoque l'invasion de la campagne autour de la ville par des rangées de cottages ». Autrement dit, la vie de plein air disparaît sous les yeux des nouveaux venus qui fuient la ville mais se font rattraper par elle. Il leur faut donc réinventer la campagne. Les jardins de banlieue sont l'expression de cette découverte. Les pavillons découpent la nature en tranches. Ce processus d'appropriation est conforme aux valeurs morales de l'époque. Ce sont à ces maigres jardins que les anglais doivent la popularité de leurs sociétés d'horticulture et leurs riches catalogues de graines et de plantes.

En France, le mouvement général vers les villes est manifeste. Ce phénomène est encore plus visible dans la capitale. Selon BARIDON (1998), « *de 1801 à 1851, Paris qui ne comptait alors que dix arrondissements, double sa population. Ces poussées de peuplement font grandir maisons et jardins le long des voies de chemin de fer. Entre 1861 et 1901, les banlieues de l'ouest parisien ne se peuplent pas de pauvres. Le niveau des loyers dissuade la clientèle prolétarienne et les jardins y sont plus spacieux plus confortables qu'ailleurs, en ce sens que la pression de la grande ville s'y faisait moins sentir* ». Le lien entre les sentiments et le paysage est désormais promu à une fonction métaphysique pour justifier le passage de l'homme sur terre. Les parisiens s'accommodent en ville d'appartements exigus qu'ils embellissent en les fleurissant. Ce goût grandi avec l'urbanisation et on en trouve des échos dans la presse et dans la littérature. Dans les jardins de banlieue, les fleurs ont aussi leur place. C'est cet enchantement que des impressionnistes tels que Monet, Manet, Bazille, Renoir, Caillebotte peignent. Les jardins d'Argenteuil, de Louveciennes, de Marly prolongent dans les appartements la contemplation que l'on éprouve devant une toile où la vie frémissante de la nature demeure comme suspendue. L'art de Van Gogh semble s'intéresser aux jardins vivriers des hommes qui ont faim¹³.

3. L'homme du XX^{ème} siècle face à la nature

Une évidence s'impose, la Seconde Guerre mondiale a changé le visage du monde. Les années 1940 apparaissent comme le grand tournant de notre temps. Le plus simple est donc de commencer par une vue d'ensemble des conditions dans lesquelles les jardiniers paysagistes

¹³ Si la relation individuelle à la nature est admirablement saisie par les impressionnistes classiques, c'est le rapport à l'éthique des sociétés industrielles que Van Gogh cherche à rendre, notamment dans, le Semeur, il montre des labours bleu sombre venant de l'horizon où se profilent des cheminées d'usine. Pour partager la relégation des pauvres, il peint la terre avare des lopins ouvriers.

travaillent dans la période contemporaine. Puis, nous distinguerons les deux moitiés de notre siècle pour les problèmes d'idées et de style.

On peut considérer que l'extension du paysage urbain date des chemins de fer, que l'automobile a diversifié ce processus en amplifiant une lancée qui existait déjà. Nous sommes ici dans la moyenne durée qui n'a pas connu de rupture. En revanche, quand on compare le jardin des années 1930 aux créations contemporaines (aires d'autoroutes, grands parcs urbains, etc.) on voit que le regard de l'homme sur la nature s'est transformé au cours des années. Les idées, les critères connaissent des mutations en une période très brève.

Ce qui était vrai du XIX^{ème} siècle l'est aussi du XX^{ème}. La population du globe ne cesse de s'accroître et le paysage urbain de s'étendre. Selon l'ONU, dans les pays développés la population urbaine passe de 53,6 % à 74,2 % de la population totale entre 1950 et 1990. Alors que dans les pays en développement ces chiffres sont respectivement de 17,4 % et 34,4 %. Plus de 90 millions d'occupants nouveaux apparaissent tous les ans sur la planète, environ neuf dixièmes d'entre eux dans ces dernières années. Les grandes villes connaissent une extension considérable. Dans les pays dits industrialisés, les périphéries urbanisées se développent sans cesse. Les populations urbaines disposent de moyens de transports leur permettant d'habiter en banlieue. La région Ile-de-France voit sa population passer de 9 millions d'habitants en 1968 à 11 millions en 1990, alors que Paris intra-muros reste stable. Il en est de même pour Londres, Berlin ou New York. Pour RONCAYOLO (1990)¹⁴ « *ce phénomène de satellisation conduit les habitants des pays industrialisés à vivre de plus en plus au contact des villes ce qui transforme des habitudes de vie séculaire* ». Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, la ville est une exception. A travers le monde, le taux d'urbanisation tourne autour de 10 %.

L'urbanisation en France est plus tardive qu'en Angleterre ou en Allemagne. Pourtant, si l'on reprend les catégories adoptées par l'INSEE, on voit qu'en 1990 les « villes-centres »¹⁵ regroupent 23 millions d'habitants et les communes périphériques agglomérées 17,6 millions. Pour LUSON (1997) ce chiffre équivaut à celui des communes rurales périurbaines. « *Plus de*

¹⁴ RONCAYOLO M. (1990) *La ville et ses territoires*. Paris, Ed. Gallimard, pp. 40-41.

¹⁵ Selon la définition de l'INSEE, le « centre » peut être constitué d'une seule ou d'un ensemble de communes. Si une commune représente à elle seule plus de 50% de la population de l'unité urbaine, elle sera seule ville-centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, seront des « villes-centres ».

80 % de la population française vit maintenant dans l'orbite des villes »¹⁶. Les termes de communauté urbaine, conurbation, grande couronne sont devenus indispensables aux sciences sociales et à des organismes comme l'INSEE. Ils expriment des réalités très présentes dans les mentalités. Mais « à mesure que les villes élargissent leur emprise, les populations rurales décroissent rapidement. En un peu plus de vingt ans, elles ont perdu, en France, les deux tiers de leurs forces passant de 27 % de la population totale en 1954 à 9 % en 1975 »¹⁷.

Le paysage rural se vide et les contrastes s'accroissent entre les plaines de grande culture : Bassin parisien, façade atlantique et le reste du territoire. Il n'y a plus grand chose de commun entre le mode de vie des équipes motorisées qui sillonnent les vastes plaines céréalières et celui des villageois de l'Ardèche, du Tarn ou de la Savoie qui préservent leur coin de nature et le partagent avec les vacanciers une partie de l'année. Les rendements de l'agriculture industrielle sont tels que la réglementation européenne et mondiale oblige à laisser en jachère des terres. Pour KAYSER (1996)¹⁸ il y a maintenant « trois types de campagne française : la campagne mécanisée et la campagne paysagère, puis entre les deux, une campagne à l'encan, sans visage dont l'avenir se décide ailleurs ». L'urbanisation rapide est ressentie comme un bouleversement dans des habitudes souvent séculaires. Dans le cœur des grandes cités, les espaces de nature sont soit un luxe réservé à des bâtiments officiels et à des résidences de grand style, soit un vaste lieu de loisir créé pour l'attrait touristique de la ville. Dans les banlieues, la nature entoure les pavillons et croît selon que le secteur est résidentiel ou pas. Dans les grandes couronnes qui entourent les villes, ils finissent par se fondre avec les jardins paysans des fermes achetées par des citadins.

L'histoire des espaces de nature modernes se dessine surtout dans les villes en raison de leur rôle dans l'urbanisme contemporain. Nous commençons par les campagnes où les questions de style n'importent que dans certains jardins privés et dans les jardins historiques. Puis nous nous rapprochons graduellement du centre des grandes agglomérations où les créations modernes trouvent un écho dans les médias.

¹⁶ LUSON P. (1997) *L'étalement de la ville*. Sous la direction de DUBOIS-TAINE, G. & CHALAS, Y. *La ville émergente*. La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, p. 43.

¹⁷ DUBOST F. (1984) *Côté jardins*. Paris, Ed. Scarabée et Cie, p. 31.

¹⁸ KAYSER B. (1996) *Naissance de nouvelles campagnes*. La Tour d'Aiguës, Ed. de l'Aube, p. 8.

3.1. Les campagnes

D'après l'INSEE de 1997-1998 sur *Les pratiques de loisir*, la France compte 13 millions de jardins. La majorité d'entre eux se trouvent à la campagne où 90 % des agriculteurs déclarent posséder un jardin. Ces données sont corroborées par une nette prédominance du jardinage dans les communes de cantons entièrement ruraux.

En France, la Révolution a démembré les grands domaines au profit des acheteurs de biens nationaux, les jardins de campagne les plus authentiques ont longtemps demeuré. Mais la vie des campagnes a beaucoup changé à mesure qu'elles s'ouvraient à l'influence des villes où triomphent les nouveautés techniques. Il arrive souvent que la campagne se laisse absorber par le paysage urbain environnant. Dans les illustrations du guide Michelin, les villes sont devenues des protozoaires jaunes qui phagocytent les villages voisins et digèrent les champs qui les entourent. Ce phénomène ne serait pas possible sans l'accroissement incessant du parc automobile qui permet aux masses urbaines d'infiltrer la campagne par le maillage serré des routes secondaires. On ne sait au juste jusqu'où s'étend la grande couronne parisienne.

3.2. Les résidences secondaires

Les résidences secondaires sont un chez-soi dans l'ailleurs. Qu'on y ait un jardin ou non, on s'y rend pour changer de paysage. Il est vrai que pour avoir une résidence secondaire, il faut pouvoir l'entretenir et s'y rendre. Ce qui exclut une bonne partie de la population de ce genre d'aménité. L'autoroute et le rail offrent des moyens moins onéreux de gagner en fin de semaine des coins de campagne où l'on se ressource.

La carte de France des résidences secondaires, dressée par l'INSEE en 1999, montre qu'elles se concentrent sur les façades atlantiques et méditerranéennes, dans les Alpes, puis les Pyrénées. Mais on en trouve également un nombre important dans le Bassin parisien, entre la capitale et la côte normande. D'après BAUER (1976) c'est là que se trouvent les véritables résidences secondaires. « *Parisiens et franciliens y séjournent toutes les semaines en nombre important. Selon les auteurs, dans l'Yonne, elles représentent environ un cinquième des habitations. Alors que pendant le week-end, elles accueillent de nombreuses voitures de la région parisienne* ». Beaucoup viennent donc de la banlieue où, comme chacun sait, on se déplace beaucoup. Quand les résidences secondaires se rapprochent de la ville, elles finissent

par côtoyer des maisons de village. Les occupants en sont des citoyens fixés là, par l'effet de la rurbanisation.

3.3. La rurbanisation

Parfois le citoyen franchit les limites de la banlieue et acquiert une maison de village jusque-là occupée par des paysans. Il se trouve alors aux avant-postes de la ville en extension. Mais son statut demeure ambigu. Souvent il travaille en ville mais réside en campagne. Transformé en éclaircur de l'avant-garde urbaine, il poursuit l'irrésistible progression commencée au siècle dernier et désormais accélérée par l'automobile. Pour RONCAYOLO (1990) « *cette progression continue à se faire vers l'idéal aristocratique de la maison individuelle située dans la verdure. Mais elle se fait aussi vers les zones frontières où le contact avec la nature est encore possible* ». Ce choix est un désir de vivre la maison individuelle dans la verdure, plutôt qu'un idéal aristocratique.

La rurbanisation impose des déplacements quotidiens d'une amplitude parfois supérieure à cinquante kilomètres. Des fermes se trouvent reconverties en maisons de grande banlieue. Ce phénomène va en augmentant avec les possibilités qu'offrent le télétravail et l'aménagement du temps de travail. C'est ainsi que les grandes villes se sont maintenant entourées de cercles concentriques de banlieue vers lesquels rayonnent les différents moyens de transport. Le train pour les localités implantées au siècle dernier, l'autobus, le métro et ses dérivés pour le tissu suburbain proche. Puis les automobiles pour tout. De la même façon les cernes nous informent sur l'âge des arbres, les transports et les distances qu'ils recouvrent renseignent sur l'expansion des grandes villes. D'après BAUER (1976) « *le premier cercle se forme dans l'espace situé entre la ville et la campagne. Les villages périphériques offrent aux citoyens la possibilité de changer de vie et cette imitation fait d'eux des jardiniers amateurs. Le deuxième cercle est celui des banlieues classiques issues directement des gares puis des autoroutes. Elles sont très différentes selon qu'elles parviennent à demeurer résidentielles. C'est-à-dire vivables, ou qu'elles sont pénétrées par les supermarchés, les aéroports, les usines, etc. La ligne de démarcation est évidemment financière* ».

3.4. Les banlieues résidentielles

Les banlieues dites résidentielles sont souvent définies par les publicitaires comme des banlieues standing. Elles offrent le spectacle de parcs publics, d'allées d'arbres entretenues et

de jardins individuels soignés. BARIDON (1998) considère que ceux qui y vivent exercent une profession libérale ou sont des cadres supérieurs. Dans ces banlieues résidentielles la nature bénéficie parfois des conseils d'un paysagiste. Il en va autrement des banlieues modestes où l'on préfère laisser les mains libres au *genius loci*.

3.5. Les banlieues de banlieusards

Nous entrons ici dans des zones périurbaines où les pavillons se sont multipliés, sans empêcher que des tours et barres s'élèvent dans les années soixante. Dans ce paysage hétéroclite, la réglementation fiscale et les commodités du transport routier multiplient les infrastructures (aéroports, gares et centres commerciaux).

Le banlieusard loge dans un pavillon. Il maintient un contact avec la nature, ou plus simplement avec le sol non asphalté ou bétonné. HAUMONT (1966) décrit la disposition des espaces dans l'habitat du banlieusard. « *Le banlieusard entretient un rapport ambigu à l'espace. L'habitat contient un peu de verdure et d'espace. Cependant, même en prenant ses aises, le banlieusard doit approprier ses gestes à un cadre étroit. En revanche, il voit s'élargir l'espace quand il approche des aéroports, des zones industrielles et des parkings. Il s'est depuis longtemps plié à cette situation et s'accommode d'un mode de vie qui le contraint à un partage inégal avec la machine* »¹⁹. En effet, le banlieusard possède qu'un coin de jardin où il entretient ses aspirations bucoliques. Tandis que l'espace occupé par la machine est beaucoup plus conséquent dans ces banlieues, les jardins se ressemblent souvent.

3.6. Les centres urbains

Les centres urbains polarisent des richesses. Il s'y crée un contraste entre les beaux quartiers aux avenues larges bordées d'arbres et les ruelles où l'on s'entasse sans autre horizon que des cours pavées. Pour BARIDON (1998) ce contraste est sensible dans toutes les grandes villes, « *il incite les urbanistes à offrir aux résidents et aux touristes des lieux de détente et de plaisir esthétique* ». Ces lieux ajoutent une qualité de vie et un attrait touristique à la ville. Les parcs urbains modernes sont conçus comme des monuments que l'on visite. Conscientes de l'enjeu qu'ils représentent, les villes sont devenues des centres de création importants par le budget qu'elles consacrent aux espaces verts. Selon MARIN (1978), « *à Paris, l'héritage déjà lointain de Haussmann permet en 1970 d'entretenir un patrimoine naturel évalué à 400 000*

¹⁹ HAUMONT A., HAUMONT N., RAYMOND H., RAYMOND M-G. (1966) *L'habitat pavillonnaire*. Paris, Institut de sociologie urbaine, Centre de recherche d'urbanisme, pp. 81-89.

arbres. En 1997, la mairie fait état d'un patrimoine arboricole de 486 000 espèces arborés »²⁰.

3.7. La politique des grandes villes

En matière d'espaces verts, la politique des grandes villes françaises connaît une évolution rapide des mentalités. Ceci se manifeste par le succès de multiples manifestations publiques et privées. L'opinion se sensibilise au fait que les jardins constituent une partie non négligeable du patrimoine touristique. Une bonne connaissance du patrimoine des espaces naturels est possible grâce à des interventions politiques telles que la première loi de 1913 sur les Monuments historiques, la loi de 1930 sur la protection des sites, la création du ministère de l'Environnement en 1977, puis les lois sur le Patrimoine et le lancement par la Direction du patrimoine en 1982 de l'« inventaire des jardins » et des « journées du jardin ».

Le plaisir de façonner un espace de nature est un des premiers loisirs des français. D'après BARIDON (1998) « dans l'équipement des ménages le jardin vient en troisième position, derrière l'électroménager et le secteur TV-hi-fi ». De toute évidence un marché s'est ainsi constitué. Il est partagé entre les jardineries, les hypermarchés et les grandes surfaces de bricolage, dont le dynamisme s'affirme dans ce secteur.

Conclusion

La ville se distingue par son autonomie vis-à-vis de la campagne. Elle ne cesse de se modifier et présente de multiples et nouveaux visages. Les hommes ont construit des villes non seulement pour rompre avec le nomadisme primitif mais aussi pour échapper au contrôle communautaire du village. Pourtant, si les campagnes occidentales ont connu de profondes mutations, elles n'ont pourtant jamais connu l'isolement complet. Le commerce local, régional, national et international a toujours tissé sa toile et les migrations de travail ont mis en relation les villages, les bourgs et les villes.

Au XVII^{ème} siècle, l'urbanisme introduit la nature dans la ville par la création de jardins. Le Nôtre poursuit cette domestication de la nature en la mettant en rapport avec la géométrie des

²⁰ MARIN L. (1978) *L'art des jardins et les mouvements de l'esprit humain*. Paris, Ed. Marin (personnelle), pp. 21-30.

constructions urbaines. Il participe ainsi à la transformation de l'environnement. Contrairement à la campagne, en ville, la nature est de la compétence des professionnels. Le citoyen n'intervient pas dans l'aménagement et la gestion des espaces urbains végétalisés.

Les villes ont eu un pouvoir d'attraction sur les habitants des campagnes. Cette émigration rurale change d'intensité à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. Elle est appelée « exode rural ». L'application du Code forestier de 1827 privant les ruraux de ressources complémentaires, et la concurrence des industries urbaines en sont des facteurs répulsifs. La migration opère un rééquilibrage dans des régions surpeuplées. Les facteurs attractifs de la ville sont l'espoir de gagner plus d'argent pour échapper à sa condition et d'exercer un travail de citoyen. L'émigration rurale provoque dans les campagnes un vaste mouvement de modernisation culturelle, économique et politique qui facilite les échanges et améliore le confort. Les années 1950-1960 voient la population active agricole diminuer d'un tiers et la surface agricole utile se réduit de 10 %. Mais la productivité augmente de 7 % par an dans les campagnes françaises. L'exode et l'extension des exploitations restantes sont encouragés par les lois de modernisation qui créent les SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) et instaurent l'Institut de la Ville et du Développement (IVD).

La Révolution nationale voulue par Pétain, prône le mythe de la vie rurale : qualité de vie, calme, charmes de la nature. Avec la résidence secondaire et les migrations pendulaires, les campagnes proches des villes se couvrent de lotissements. Les communes rurales périurbaines connaissent une forte croissance démographique. Ce renversement de tendance est dû à une inversion des flux migratoires. L'exode rural a cédé la place à un exode urbain. Ces migrations des villes vers les campagnes s'expliquent par l'attrait qu'exerce l'espace rural sur les citoyens, et par des retours liés à des situations de chômage et de bas revenus. Mais l'exode agricole se poursuit. Les agriculteurs représentent 20 % des actifs agricoles en 1962, aujourd'hui ils n'en représentent plus que 5 %. Depuis la fin des années 70, l'espace rural s'accroît d'actifs du secteur tertiaire et secondaire. On ne peut donc pas parler de désertification des campagnes. Depuis 1975, la croissance des agglomérations a ralenti (0,2 % par an), alors que celle des communes rurales s'intensifie (1,1 % par an). Les campagnes rurbanisées représentent aujourd'hui près de la moitié de l'espace rural.

La périurbanisation se développe en raison de l'aspiration à la maison individuelle et des terrains peu onéreux, tant pour les ménages que pour les entreprises. La recherche d'un cadre de vie meilleur pousse les actifs à habiter à plus de 20 km de leur lieu de travail. La bipartition

entre ville et campagne semble remise en cause aujourd'hui. La ville et l'espace rural présentent des spécificités respectives. La périurbanisation est l'extension massive et récente d'une ville seconde. Mais ce n'est pas un phénomène nouveau. Dans le passé, les villes avaient leurs banlieues. C'est la campagne qui accueillait le loisir et le travail. Les nouveaux moyens de transport et de communication permettent de s'affranchir de la proximité et ont développé le besoin d'espace, de tranquillité, d'air pur, de nature. Par conséquent, le marché et la consommation de l'espace périurbain ont confondu la campagne. Pour autant, il n'y a pas victoire de la ville et fin du rural. Il y a une maîtrise de l'espace et une volonté des sociétés d'aménager le paysage rural en vue d'aboutir à un cadre de vie satisfaisant pour ruraux et néoruraux. En 2000, les citadins représentent plus de 75 % de la population totale. Après avoir importé la nature dans la ville industrielle, l'urbanisme actuel intègre les ressources naturelles comme matière, information, étendue et durée. L'effacement de la vie rurale restaure le désir de nature dans notre société urbanisée. La ville ne s'oppose pas à la nature, elle renouvelle son sens.

Compte tenu de sa rentabilité, l'agriculture cède le pas à l'urbanisation. L'Etat et les collectivités territoriales sont désignés pour engager un classement en terroirs urbains et paysagers. Depuis 30 ans il se crée un paradoxe de la périurbanisation. La ville conquiert de l'espace sur la campagne, ce qui cause l'inquiétude des citadins. Quant aux ruraux, ils constatent la mise en péril de l'agriculture, mais reconnaissent en ces espaces des lieux pour s'y installer. Les nouveaux périmètres de classification de l'INSEE, sur les déplacements domicile-travail, montrent une nouvelle extension des couronnes périurbaines et des espaces multipolarisés (entre deux bassins d'emploi ou plus). Il y a une diminution du poids relatif des agglomérations dans les espaces à dominante urbaine. La périurbanisation transforme une part du rural sous faible influence urbaine en couronnes périurbaine et une part du rural isolé en rural sous faible influence urbaine.

De nouvelles formes urbaines apparaissent, dans lesquelles les parties non bâties sont des lieux de nature souhaités par les citadins. La ville émergente requiert à l'agriculture locale la valeur du paysage. Les citadins apprécient la production, l'éducation et les loisirs apportés par l'agriculture périurbaine. Ces « campagnes urbaines »²¹ organisent les quartiers urbains dont les habitants s'approprient les espaces agricoles comme des jardins publics.

²¹ DONADIEU P. (1998) *Campagnes urbaines*. Arles, Coéd. Actes Sud et l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, 219 p.

L'agriculture se renouvelle du fait des besoins des citoyens. Ceux qui habitent, composent et inventent la ville font que les proches campagnes sont liées à la ville. L'agriculture devient un instrument de gestion de la ville moderne. La question de la nature et de son statut appartient maintenant au domaine public.

Bibliographie

- BARIDON M. (1998) *Les jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*. Paris, Ed. Robert Laffont, pp. 939-1187.
- BAUER G., ROUX J-M. (1976) *La rurbanisation ou la Ville éparpillée*. Paris, Ed. Le Seuil, 192 p.
- BEAUJEU-GARNIER J. (1983) « Les espaces péri-urbains ». *Cahiers du CREPIF*, n°3, pp. 7-8.
- BERGER M., FRUIT J-P., PLET M-C., ROBIC M-C. (1977) *A propos d'un type d'espace : l'espace rurbain, réflexion critiques sur l'ouvrage de G. Bauer et J.-M. Roux*. Communication aux journées rurales, Université d'Amiens, p. 9.
- BURKE E. (1989) *Réflexions sur la Révolution en France (1790)*. Paris, Hachette-Pluriel, 536 p.
- CABEDOCE B., PIERSON P. (1996) *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996, la ligue française du coin de terre et du foyer*. Grane, Ed. Créaphis, p. 26.
- DONADIEU P. (1998) *Campagnes urbaines*. Arles, Coéd. Actes Sud et l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, 219 p.
- DUBOST F. (1984) *Côté jardins*. Paris, Ed. Scarabée et Cie, p. 31.
- ESCARD P. (1978) « Les jardins ouvriers de l'Oise ». Cité par PORTET F. *L'ouvrier, la terre, la petite propriété. Jardin ouvrier et logement social 1850-1945*. Le Creusot, CRACAP Écomusée de la communauté, p. 16.
- HAUMONT A., HAUMONT N., RAYMOND H., RAYMOND M-G. (1966) *L'habitat pavillonnaire*. Paris, Institut de sociologie urbaine, Centre de recherche d'urbanisme, pp. 81-89.
- KAYSER B. (1996) *Naissance de nouvelles campagnes*. La Tour d'Aiguës, Ed. de l'Aube, p. 8.

- LUSON P. (1997) *L'étalement de la ville*, dans DUBOIS-TAINE G., CHALAS, Y. (sous la dir.) *La ville émergente*. La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, p. 43.
- MARIN L. (1978) *L'art des jardins et les mouvements de l'esprit humain*. Paris, Ed. Marin (personnelle), pp. 21-30.
- RACINE J-B. (1993) « Exurbanisation et métamorphisme péri-urbain : introduction a l'étude de la croissance du grand Montréal ». *Revue de géographie de Montréal*, n°22, pp. 313-341.
- RONCAYOLO M. (1990) *La ville et ses territoires*. Paris, Ed. Gallimard, pp. 40-41.
- WAHMANN B. (1991) « Les Kleingärten, jardins familiaux et ouvriers en Allemagne », dans MOSSER M., TEYSSOT G. *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*. Paris, Ed. Flammarion, pp. 447-449.